

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

Extrait du registre des délibérations du
Comité syndical

Réunion du vendredi 27 février 2026

Date de convocation : 2 février 2026	Nombre de membres { présents : 45 absents : 38
Nombre de membres en exercice : 83	
Date de publication : 12 mars 2026	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 45
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2026-12
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Modification du règlement intérieur du SDEER

L'an DEUX MIL VINGT-SIX, le VINGT-SEPT du mois de FÉVRIER, vendredi à 10 heures 56 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 2 février 2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 45 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHÂTELLAILLON-PLAGE
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Ile d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Ile de Ré
M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT

M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailon-Plage
M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailon-Plage
M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNES-HIERS-BROUAGE
M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. BONY Gérard, suppléant de M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire
M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 38 délégués

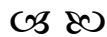
Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON, excusée
M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé
M. CADOT Matthieu, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères
M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade
M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac, excusé
M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade, excusé
M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans, excusé
M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade
M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée
M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
M. GUIGNOUARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE
M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'Île de Ré
M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères
M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré
M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans
M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ, excusé
M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac
M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailon-Plage
Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord, excusée

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

M. le Président rappelle que, en application de l'article L2121-8 du Code général des collectivités territoriales, le Comité syndical du SDEER s'est doté d'un règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation (cf. délibération n° C2020-29 du 19 octobre 2020).

Pour permettre, le cas échéant, d'utiliser un système de vote électronique facilitant l'élection à bulletin secret, notamment, M. le Président propose au Comité d'adapter le règlement intérieur adopté le 19 octobre 2020, comme suit :

- En fin d'article 12 (vote), il est ajouté l'alinéa suivant : « Le scrutin secret peut être valablement réalisé par vote électronique. »



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

Adopte la proposition qui lui a été présentée.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*